



STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES OFFRES D'EMPLOI CADRES DEPOSEES A PÔLE EMPLOI 1er trimestre 2018 PAYS DE LA LOIRE

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »



LES CHIFFRES CLES & L'EVOLUTION



En Pays de la Loire, plus de **2 000 offres d'emploi cadres** ont été déposées au 1^{er} trimestre 2018.

CE VOLUME AUGMENTE DE 18,2% SUR UN TRIMESTRE ET AUGMENTE DE

+11,3%

PAR RAPPORT AU
1^{er} TRIMESTRE 2017

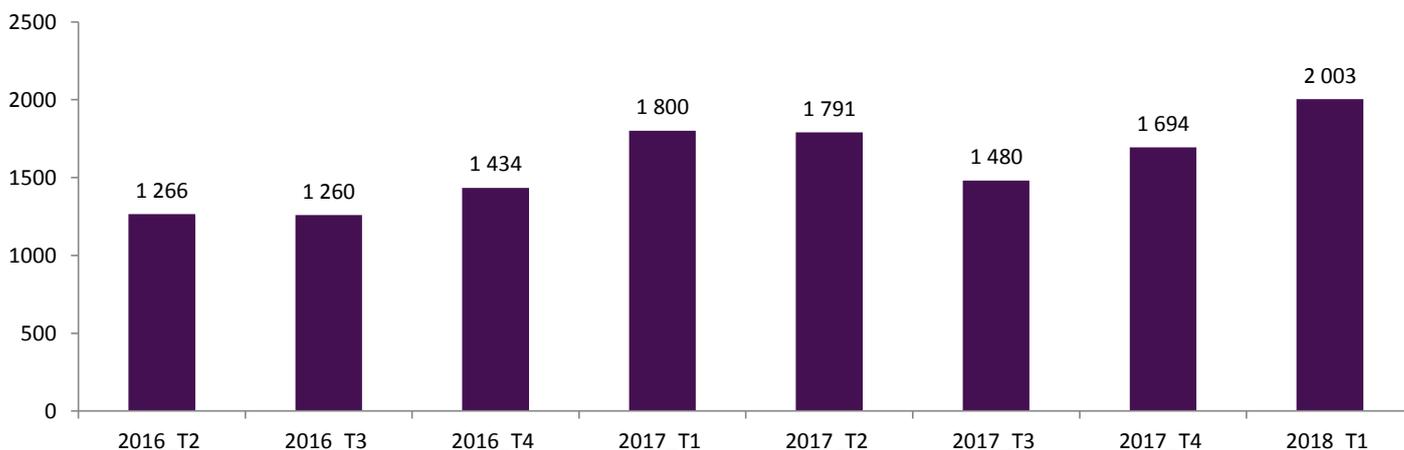
En Pays de la Loire, plus de 2 000 offres à destination des cadres ont été déposées à Pôle emploi. Ces offres représentent 3,1% du total des offres confiées à l'établissement. Dans le même temps, 5,2% des demandeurs d'emploi sont cadres à Pôle emploi. Cette sous-représentation du statut cadre dans l'offre d'emploi peut s'expliquer par des canaux de recrutement plus diversifiés que pour les autres demandeurs d'emploi (réseaux personnels plus larges, sites spécialisés, cabinet de recrutement...).

Les dépôts d'offres cadres sont en progression en Pays de la Loire. Leur nombre a augmenté de 11,3% sur un an et de 18,2% sur un trimestre.

3,1%
des offres déposées à
Pôle emploi sont à
destination des cadres

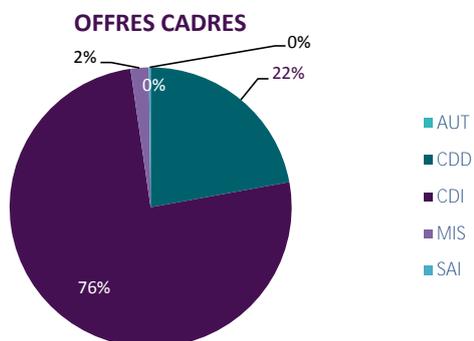
Graphique 1

EVOLUTION DES OFFRES D'EMPLOI CADRES - TRIMESTRE

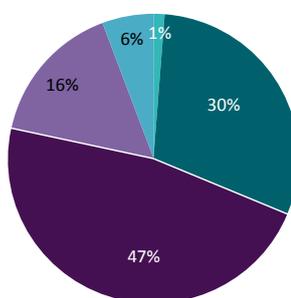


Graphique 2

REPARTITION DE OFFRES CADRES PAR TYPE DE CONTRAT



AUTRES OFFRES



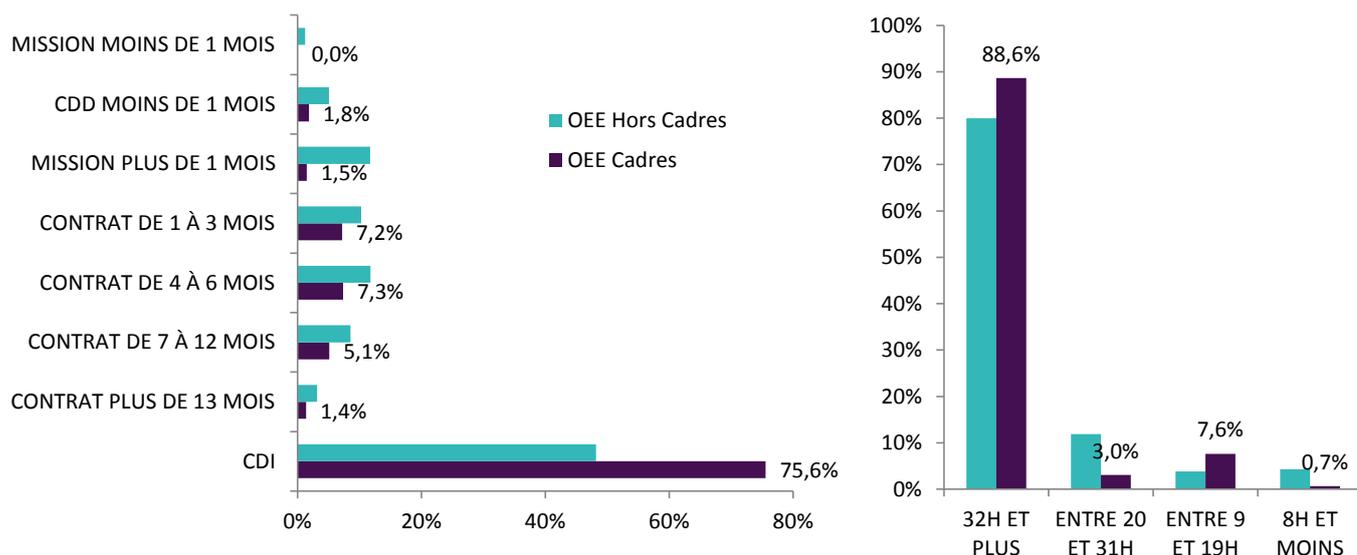
La grande majorité des offres cadres concernent des CDI : **76%** au 1^{er} trimestre 2018. Les CDD s'adjugent la part restante avec **22%**. Les autres contrats sont marginaux dans les dépôts d'offres.

Certains types de contrat ne sont jamais proposés aux cadres. Dans les offres hors cadres, l'intérim (**16%**) et le travail saisonnier (**6%**) occupent une place non négligeable alors que ces contrats sont absents dans les dépôts d'offres cadres.

LA DUREE DES CONTRATS

Graphique 3

REPARTITION DES OFFRES CADRES PAR DUREE DU CONTRAT (TOTALE ET HEBDOMADAIRE)



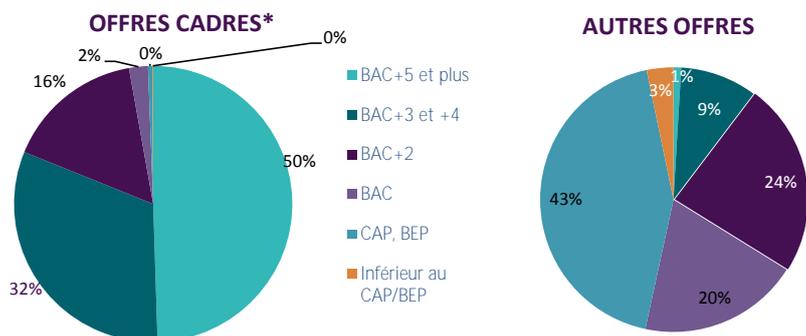
Les offres cadres déposées à Pôle emploi concernent des contrats plus longs que pour les autres demandeurs d'emploi. Ainsi, si le CDI est majoritaire (75,6%), il est à noter que seuls 10,5% des offres concernent des contrats (CDD principalement) de moins de 6 mois. Outre la surreprésentation importante du CDI (+27,4 pts), les contrats courts sont tous sous-représentés dans les offres cadres (-10,2 pts pour les missions intérim de plus d'un mois par exemple).

Le temps plein est globalement la durée du contrat privilégié dans les offres cadres, dans des proportions supérieures aux autres offres (88,6% ; +8,6 pts). Le temps partiel est globalement peu usité par les employeurs sur les postes de cadre.

LES NIVEAUX DE FORMATION ET SECTEURS DE FORMATION

Graphique 4

REPARTITION DES OFFRES CADRES PAR DUREE DU CONTRAT (TOTALE ET HEBDOMADAIRE)



En lien avec les fonctions d'encadrement, ce sont les niveaux de formation supérieurs qui sont les plus fréquemment cités dans les offres cadres. Les BAC+5 sont les plus demandés avec 50% des offres devant les BAC+3/+4 avec 32% des offres.

En comparaison avec les autres offres d'emploi, on note la très faible représentativité des faibles niveaux de formation. Les offres inférieures au BAC+2 sont quasiment absentes dans les offres cadres (2% contre 65,5% pour les autres offres).

*Uniquement sur les valeurs renseignées

Tableau 1

PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION DEMANDES

INFORMATIQUE
SANTE SECTEUR SANITAIRE
PHARMACIE
COMMERCE
COMPTABILITE
LANGUES
MATHEMATIQUES
LOGISTIQUE
ACTION SOCIALE
PHYSIQUE

En lien avec la présence de grands groupes tertiaires sur la région, l'informatique arrive en tête des domaines de formation requis sur les offres cadres.

Viennent ensuite la comptabilité, le secteur de la santé (infirmier(ère)s, docteurs), la pharmacie, le commerce, la comptabilité, la logistique et les domaines plus généraux comme les mathématiques, la physique ou les langues.

A noter l'absence de grands secteurs marquants tels que l'hôtellerie-restauration, le secrétariat/assistanat ou la petite enfance.

LES METIERS RECHERCHES

Graphique 5

PRINCIPAUX METIERS RECHERCHES PAR LES EMPLOYEURS - OFFRES CADRE



L'informatique occupe une place prépondérante dans les dépôts d'offres cadres. Ainsi, plusieurs métiers spécifiques apparaissent. C'est le cas de l'étude et développement informatique, les postes de direction des systèmes d'information, le conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information, l'expertise et support en systèmes d'information, l'administration de systèmes d'information.

Les postes liés à l'enseignement sont également recherchés : Enseignement général du second degré.

D'autres métiers apparaissent, liés à la santé (Pharmacie), au management (ingénierie, structure de santé, production, études et recherche), au BTP (chargé d'affaires du BTP) ou au commerce (technico-commerciaux).

LES SECTEURS QUI RECRUTENT

En lien avec les métiers recherchés, c'est le secteur des services qui déposent le plus souvent des offres cadres. **Près de 9 offres sur 10** y sont déposées. Viennent ensuite les agences intérimaires (8%) et l'industrie (6%).

En comparaison avec les autres offres d'emploi, on note la sous-représentation de l'intérim (8% contre 20%) et de l'industrie (6% contre 7%).

Par secteur détaillé, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, le conseil en systèmes et logiciels informatiques et les activités des agences de travail temporaire sont les principaux déposés.

Graphique 5
REPARTITION DES OFFRES CADRES PAR SECTEUR

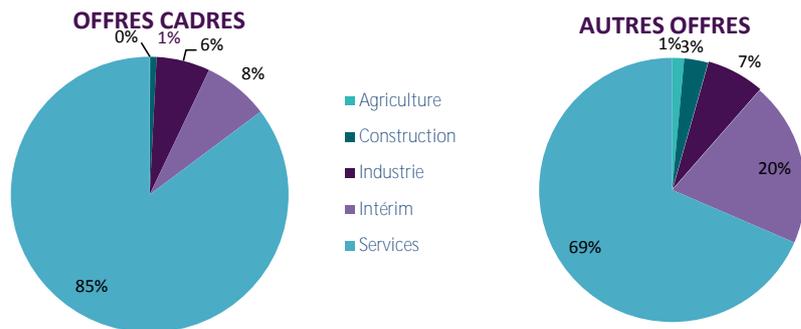


Tableau 2
PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES - NAF DETAILLEE

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
 Conseil en systèmes et logiciels informatiques
 Activités des agences de travail temporaire
 Ingénierie, études techniques
 Autres activités informatiques
 Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale
 Formation continue d'adultes
 Programmation informatique
 Activités des sociétés holding
 Enseignement supérieur

LES COMPETENCES ATTENDUES

L'analyse suivante porte sur les offres déposées à Pôle emploi depuis janvier 2016 pour des postes de cadre. Chaque offre dispose d'un nombre de compétences définies par l'employeur.

Tableau 3
TOP20 DES COMPETENCES ATTENDUES PAR LES EMPLOYEURS

Préparer les cours et établir la progression pédagogique
 Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation du travail personnel
 Renseigner les supports d'évaluation scolaire et informer les proviseurs, collègues, parents, lors de conseils de classe, rencontres parents/professeurs, ...
 Enseigner une discipline à un groupe de personnes
 Analyser les besoins du client
 Techniques pédagogiques
 Surveiller le comportement des élèves et contrôler l'application du règlement intérieur, des consignes de sécurité, des règles de vie collective
 Outils bureautiques
 Programme de l'Education Nationale
 Techniques d'animation de groupe
 Etablir un cahier des charges
 Concevoir et développer les programmes et applications informatiques
 Déterminer des mesures correctives
 Coordonner l'activité d'une équipe
 Management
 Définir la faisabilité et la rentabilité d'un projet
 Rédiger une Spécification Technique de Besoin (STB)
 Elaborer des solutions techniques et financières
 Gestion de projet
 Piloter un projet

Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAUD

Conception :
Service SEE – Vincent RAGOT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr



Répartition des offres d'emploi Cadres déposées au 1er trimestre 2018 en Pays de la Loire

